

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 37 (1980)

Heft: 7

Vorwort: Jeux olympiques à Olympie?

Autor: Gafner, Raymond

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeux olympiques à Olympie?

Dr Raymond Gafner
Président du Comité Olympique Suisse
«Sportinformation»

L'un des thèmes les plus souvent évoqués est la création à Olympie d'un site permanent pour les Jeux.

La proposition présentée par le gouvernement grec et le Comité olympique hellénique fait actuellement l'objet de l'étude d'une commission du CIO présidée par l'Ambassadeur Louis Guirandou-N'Diaye, membre ivoirien du CIO, qui s'est rendu sur place au lendemain de la récente réunion de la Commission exécutive du CIO, à laquelle il appartient. J'écris ces lignes sans connaître les recommandations que formulera cette commission, et elles ne représentent donc que mon opinion personnelle à ce stade des délibérations.

Pour échapper aux aléas politiques dans lesquels le mouvement olympique est impliqué bien malgré lui par l'attribution des Jeux à une ville située au cœur d'une grande puissance (Montréal, Moscou, demain peut-être Los Angeles), l'idée a été reprise (car elle n'est pas nouvelle) de créer en Grèce, là où se déroulèrent les Jeux de l'Antiquité, une sorte de «Vatican» du mouvement olympique, où il se trouverait «chez lui», protégé par un statut d'exterritorialité, et libre d'y organiser «ses» Jeux à sa guise.

Idée séduisante, qui présente des avantages évidents de neutralité, d'indépendance et de permanence. Mais, avant qu'elle ne puisse devenir réalité, à plus ou moins brève échéance, il conviendrait d'apporter une réponse satisfaisante à plusieurs questions, dont voici quelques-unes:

- Peut-on vraiment, pour éviter d'être le jouet des grandes puissances, prendre la responsabilité de se lier durablement au gouvernement d'un pays auquel les aventures n'ont pas été épargnées, récemment encore, et ne seront peut-être pas épargnées à l'avenir? Que se passerait-il par exemple si ce pays venait à se ranger sans nuances dans l'un des camps en présence?

Faut-il délibérément renoncer à diffuser l'idée olympique à travers le monde, en y organisant les Jeux dans un secteur non encore visité (Afrique, Amérique du Sud, Moyen-Orient, par exemple)?

L'exemple d'une ville japonaise, dont la candidature se prépare pour 1988, n'est-il pas là pour démontrer l'immense bénéfice sportif, moral, culturel, urbanistique que ce pays estime avoir retiré de l'organisation des Jeux de Tokyo en 1964?

- Serait-il judicieux de sacrifier le magnifique site historique d'Olympie ou ses environs pour y créer de toute pièce l'immense complexe sportif et administratif lié à l'organisation des Jeux?



- Quelle serait l'utilisation réelle des installations ainsi créées, entre la période des Jeux, dans une région fort décentralisée et d'un accès malaisé?

Pour ma part, je donnerais actuellement la préférence à l'étude d'une solution nuancée, qui pourrait être la suivante:

- développement à Olympie de l'actuelle Académie internationale olympique, qui pourrait devenir à la fois le véritable cerveau et l'âme du mouvement olympique;
- création dans la région d'Athènes, dans la mesure où elles n'existent pas déjà, d'installations sportives financées par la communauté internationale, qui pourrait abriter les Jeux au moins une Olympiade sur deux, servir en tout temps de solution de repli au CIO en cas de crise, et abriter, dans l'intervalle, des manifestations sportives à tous les niveaux;
- maintien si possible une fois sur deux de l'attribution des Jeux à une région «neuve» ou «susceptible d'être développée», avec bien entendu toutes les garanties d'ordres divers qu'il serait nécessaire d'obtenir.

Il sera intéressant de suivre le débat qui s'engage, car il permettra de mesurer le degré de flexibilité, de réalisme et donc de crédibilité dont dispose encore le mouvement olympique, au lendemain de la crise de l'été 1980, qu'il doit affronter sans en porter la responsabilité.